

LU POUR VOUS

mercredi 18 mai 2016 LE FIGARO
2 L'ÉVÉNEMENT

NOUVEAUX INCIDENTS À PARIS, LYON ET RENNES

La manifestation à Paris contre la loi travail a été le théâtre mardi de plusieurs incidents, alors que le cortège a été arrêté près des boulevards Montparnasse et Raspail. Selon la Préfecture de police, des projectiles ont été lancés à proximité du métro Vavin. Le pied et le bas du bouclier d'un CRS ont notamment pris feu au niveau du bar La Rotonde à Montparnasse, lors d'altercations entre les manifestants et les forces de l'ordre. Les tirs de gaz ont enveloppé une partie de la manifestation d'une épaisse fumée blanche. Les CRS étaient masqués et casqués, les manifestants s'abritant de leur côté derrière des foulards, voire des masques chirurgicaux, des lunettes de piscine ou de ski, certains étant même coiffés de casques. A Denfert-Rochereau, des gaz lacrymogènes ont été tirés tandis que des jeans au visage masqué criaient : « Tout le monde défête la police ! » Douze manifestants ont été interpellés trois pour jets de projectiles et neuf pour port d'armes. A Rennes, des incidents ont éclaté entre les forces de l'ordre et 450 manifestants qui essayaient d'accéder à la rocade. A Lyon, cinq policiers ont été blessés, dont un sérieusement. En tout, 87 personnes ont été interpellées en France. Les cortèges ont réuni 68 000 personnes, selon le ministère de l'Intérieur.

ccc.

343
policiers
et gendarmes
ont été blessés en marge
des manifestations
contre la loi El Khomri

LES PRÉCÉDENTS

LE 23 OCTOBRE 2015

La remise en liberté du braqueur ultradroitier Jean-Claude Bonnafon échappe l'ire de la police. Environ 10 000 policiers se rassemblent à Creil. Dans le visier, la loi Guigou sur la présomption d'innocence mais aussi la réforme contestée de la police de proximité.

LE 15 OCTOBRE 2015

Remontées contre la loi Taubira, 7 500 policiers se rassemblent place Vendôme. Bernard Cazeneuve doit monter au créneau pour tenter de réduire la fracture séparant les policiers de terrain et une justice taxée de laxisme. Dix jours plus tôt, un policier de 36 ans avait été grièvement blessé à un Seine-Saint-Denis par un dangereux détenu en permission.

Ulcérés, les policiers descen

Cibles des casseurs lors des manifestations contre la loi travail, les fonctionnaires

CHRISTOPHE CORNEVIN @ccornevin

AVIS DE TEMPÉTE dans la police. « La manœuvre pour gérer de front les pertes tentatives perpétrées sur le territoire depuis la Seconde Guerre mondiale, la montée de la posture Vigipirate à son paroxysme, la mise en application d'un état d'urgence qui les a mis dans des chardons ardents, les fonctionnaires qui les comparent sont au bord de la surchauffe. Voir de l'implosion si l'on ajoute aussi le peu dossier de la pression migratoire et de la « jungle » de Calais. La fatigue guette et une colère sourde couve, tel le feu sous la cendre. Les bouffées de violence qu'ils encaissent, jour après jour, en tentant de contenir les manifestations contre la loi travail ont acheté l'exaspération et l'amermete dans les rangs. »

Le 18 mai dernier, à la suite d'un rassemblement de la place de la République, précisément où se réunit le mouvement de débat depuis le 31 mars et théâtre de plusieurs échauffourées opposant fauteurs de troubles et services d'ordre. « Il ne fait pas y voir une promotion mais plutôt la volonté de se réapproprier un lieu symbolique », assure Jean-Claude Delage, secrétaire général d'Alliance-Police nationale, premier syndicat de gardiens de la paix à l'origine du mouvement « Tous debout place de la République ».

Les gendarmes sont sollicités pour assurer le maintien de l'ordre quand les policiers manifestent, ont prévu un « gros dispositif » pour éviter les incidents. Sans attendre, le collectif « Urgence, notre police » assure : « entendre une contre-manifestation au même endroit dans la manifestation qui suit alors l'opposition de la police à tout le monde, et que les réseaux sociaux, des appels sont lancés aux « insurgés de Paris » pour « nous » la police selon la technique du sandwich au poulet ! »

« Le place appartient à tout le monde, et pas seulement à ceux qui ont choisi le totalitarisme de la rue, prévient d'embolie Patrice Ribeiro, patron de Synergie Officiers. Il est grand temps de dire stop à la haine anti-flic. » Mais voulons mettre un terme à une campagne de stigmatisation et de lynche qui était jusqu'alors l'apanage de l'extrême gauche et qui trouve désormais un écho jusqu'à la CGT et chez Mélenchon. « Ce responsable est sans doute un être humain soutien

à ses collègues envoyés en première

neuve avait condamné des « violences inacceptables » et promis que les 82 casseurs appréhendés ce jour-là « devront répondre de leurs actes devant la justice ». Place Beauvau a témoigné de « sa détermination totale » à ne pas laisser « des groupes d'activistes faire régner le désordre et la loi de la violence dans les rues et des quartiers où ne doit régner qu'une sécurité », celle de la République. « Au-delà des mots et des condamnations verbales, les policiers n'ont fait aucun soutien concret du gouvernement », déplore Éric Clotti. Décidé à venir à la rencontre des députés des Républicains lors « d'urhars », sont qu'il « ait fallu aussi longtemps pour que les autorités prennent enfin des interdictions de manifester ». « Le gouvernement vit dans la hantise d'une nouvelle *afaire Marais* (Ossuier) (étudiant) tué par des policiers le 6 décembre 1986 à Paris-Denfert, NDLR) et le spectre de Rémy Frémeau (manifestant tué le 26 octobre 2014 à Sivens par une grenade offensive lancée par un gendarme, l'assassin flotte sur les cortèges », certifie Patrice Ribeiro qui



les agissements graves et précis qui lui sont reprochés », en l'occurrence des violences contre deux militaires, lors de précédents rassemblements.

Patrice Ribeiro, patron de Synergie Officiers, « ces suspensions d'interdiction de manifester risquent de donner un sentiment de pouvoir et une légitimité des gens qui n'en prennent aux forces de l'ordre ». C'est un très mauvais signal envoyé alors qu'une série de manifestations commence. Même, ce n'est qu'un jugement première instance... » Jean-Claude Delage, patron d'Alliance (premier syndicat de police), renchérit : « État ne doit pas céder, car nous sommes confrontés ici à une forme de terrorisme de rue. Au besoin, il faudra faire voter des textes plus adaptés. »

Le gouvernement avait donc choisi de s'appuyer non pas sur l'article 6 de la loi

sur l'état d'urgence, qui autorise des « assignations à résidence », mais sur l'article 5, qui permet d'interdire de « se trouver à un suspect ». Encore faut-il pouvoir au nom de l'antiterrorisme et non pour museler une fronde sociale. « La justice a reconnu que la question totale des arrêtés n'était pas soldée », a déclaré l'un des avocats des militants mis en cause. Pour tenter de raisonner aux allures de syllogisme, le préfet, qui alléguait des violences, a manqué de preuves.

Dans toute la France, 53 arrêtés d'interdiction de manifester avaient été pris

mercredi 18 mai.

Les interdictions de manifester retoquées

JEAN-MARC LECLERC @leclercjm

SÉRIEUX revers pour le ministre de l'Intérieur : le tribunal administratif a suspendu mardi neuf arrêtés sur dix émis par le préfet de police de Paris, Michel Cadot, qui empêchent des militants antifascistes de se joindre aux manifestations contre la loi El Khomri.

Dans presque toutes les interdictions de rejet, le juge juge que ces interdictions constituent une « atteinte grave et manifestement illégale à la liberté d'aller et venir ». Dans le dixième cas éudi, les magistrats ont maintenu l'interdiction, estimant que la personne concernée « ne conteste pas sérieusement

SOURCE : LE FIGARO

RETRouvez L'INTEGRALITE DE CET ARTICLE CI-DESSOUS

